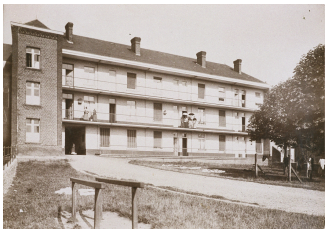
LES PAVILLONS LANDRECIES ET CAMBRAI



Le pavillon Landrecies du Familistère de Guise. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897. Collection Familistère de Guise.

Le palais imaginé en 1858 par Jean-Baptiste André Godin est achevé en 1878. De nouvelles constructions sont cependant rapidement nécessaires. Après la fondation de l'Association coopérative du capital et du travail en août 1880, la nécessité d'habiter au Familistère pour accéder au rang d'associé ou de sociétaire entraîne la création de logements en dehors des limites du Familistère.



La façade postérieure du pavillon Landrecies du Familistère de Guise. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897. Collection Familistère de Guise.

Le pavillon Landrecies

Le pavillon est élevé en 1882-1883 le long de la route de Landrecies (rue Sadi-Carnot), en face de l'usine du Familistère, sur un terrain acquis en 1859. Il s'agit d'un simple corps de bâtiment en alignement de rue. L'immeuble comporte seulement deux étages. Il contient une vingtaine de logements. On ne sait ce qui a motivé la construction d'un édifice aussi éloigné des principes de l'habitation familistérienne.



Le pavillon Cambrai du

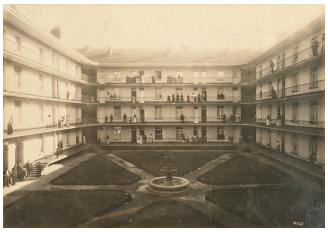
La façade sur la rue reprend le vocabulaire ornemental des pavillons du Palais social. La façade postérieure, côté Oise, présente des coursives donnant accès aux appartements. Un escalier est logé dans une petite aile en retour sur la façade postérieure. La plupart des appartements disposent d'une porte d'entrée individuelle. Une passerelle jetée par-dessus la rivière établissait un lien direct

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

Familistère de Guise. Photographie anonyme, 1886. Collection Familistère de Guise.



Le pavillon Cambrai du Familistère de Guise. Photographie Georges Fessy, 2003.



La cour du pavillon Cambrai du Familistère de Guise. Photographie De Jongh Frères, 1899. Collection Familistère de Guise.



La cour du pavillon Cambrai du Familistère de Guise. Photographie Georges Fessy, 2003.

entre le pavillon Landrecies et le centre du Familistère.

Le pavillon Landrecies n'est pas protégé au titre de la loi sur les monuments historiques. C'est aujourd'hui une copropriété privée. Le bâtiment n'est pas ouvert à la visite.

Le pavillon Cambrai

Le pavillon élevé sur la route de Cambrai (rue André-Godin) est le dernier chantier accompli par Godin. La construction est entreprise en 1883. L'immeuble est livré à la population en septembre 1884. C'est le plus vaste édifice du Familistère : il comprend 145 logements. De même que le pavillon Landrecies, le pavillon Cambrai est détaché du Palais social, qui occupe l'ensemble de l'espace disponible entre l'Oise et le canal des Usines. Une passerelle sur le canal des usines relie l'habitation au centre du Familistère.

Le pavillon Cambrai reprend la plupart des dispositions des édifices du palais : escaliers dans les angles, coursives en porte-à-faux sur les façades intérieures, appartements traversants sur quatre niveaux. Mais sa cour intérieure est à ciel ouvert. La volonté d'adapter le dispositif constructif aux souhaits des habitants, l'excessive portée requise pour la charpente et l'existence de trois cours couvertes pour abriter les fonctions sociales familistériennes ont pu conduire à cette transformation du modèle architectural. Elle n'en constitue pas moins une entorse à l'esprit de l'habitation unitaire godinienne. Tandis que la cour couverte est un espace collectif à caractère domestique manifestant l'unité de l'habitation, la cour ouverte est simplement un espace commun qui fait du pavillon Cambrai un parent de l'immeuble « collectif » du XX^{e} siècle.

Plus conforme aux modes d'habiter contemporains, le pavillon Cambrai est le moins affecté des immeubles du Palais social par la dissolution, en 1968, de l'Association coopérative du capital et du travail. Son état sanitaire reste convenable grâce à des travaux d'entretien réguliers, facilités par des surfaces communes bâties réduites. La copropriété formée après 1970 a pu y réaliser des équipements

de confort, comme un ascenseur, qui ont permis de maintenir un taux d'occupation bien plus élevé que celui des autres bâtiments d'habitation du Familistère.

Le pavillon Cambrai est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1990. Le bâtiment n'est pas ouvert à la visite.

Pour aller plus loin :
L'album du Familistère, Guise, Les Éditions du Familistère, 2017, p. 471-487.

Notice créée le 02/11/2017. Dernière modification le 26/08/2022.